

## Concours « Développement durable » édition 2015/2016

## Développement durable et producteurs de granulats : des actions exemplaires

Mercredi 8 juin 2016, l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) a dévoilé les lauréats de son concours « Développement durable » 2015/2016 et attribué le Grand Prix National aux Carrières du Boulonnais pour le site de Ferques (Pas-de-Calais). Décernés par un jury indépendant, ces trophées récompensent, tous les 3 ans, l'engagement responsable et volontariste des carrières français en faveur du Développement durable.

### Un concours national à vocation européenne

Organisé depuis 2005 dans le cadre d'une compétition initiée par l'Union européenne des producteurs de granulats (UEPG), le concours « Développement durable » des producteurs de granulats a une double ambition :

- **Récompenser** les entreprises de granulats ayant intégré les dimensions sociales, économiques et environnementales du Développement durable dans leurs activités par des réalisations concrètes, au-delà de ce qui est attendu,
- **Encourager** l'ensemble de la profession dans la voie du Développement durable en organisant un partage des bonnes pratiques.

Les candidatures, émanant des entreprises adhérentes à l'UNPG, ont été examinées par un jury indépendant autour de 6 catégories : « Biodiversité », « Réaménagement », « Meilleures pratiques environnementales », « Partenariat avec la collectivité locale », « Contribution économique à la société » et « Meilleures pratiques opérationnelles/innovations en matière de process/produits ». Chaque lauréat sélectionné est ensuite amené à représenter la France au concours européen dans la catégorie correspondante.



Pour l'édition 2015/2016, 6 prix ont été remis, auxquels s'ajoute un Grand Prix National :

- ❑ **Catégorie « Biodiversité » et Grand Prix National 2016** : Carrières du Boulonnais pour le site de Ferques (Pas-de-Calais)
- ❑ **Catégorie « Réaménagement »** : Carrières et ballastières de Normandie pour la ballastière d'Yville-sur-Seine (Seine-Maritime)
- ❑ **Catégorie « Meilleures pratiques environnementales »** : CERF SAS pour le site du Saint-Loup (Allier)
- ❑ **Catégorie « Partenariat avec la collectivité locale »** : Lafarge pour le site Le Pouzin – Plateau de Rompon (Ardèche)
- ❑ **Catégorie « Contribution économique à la société »** : Plattard pour la carrière des « Rives du Beaujolais » (Rhône)
- ❑ **Catégorie « Meilleures pratiques opérationnelles/innovations en matière de process/produits »** : Colas Midi-Méditerranée pour la carrière de Sainte-Colombe (Pyrénées-Orientales)

**Ces 6 dossiers participeront au concours européen dont les résultats seront dévoilés en novembre 2016 à Bruxelles.**

#### Les membres du jury 2015/2016

- ❑ **François Bersani**, ingénieur général des mines (h)
- ❑ **Dominique Bidou**, consultant en développement durable
- ❑ **Rémi Galin**, chef de bureau à la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) pour le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
- ❑ **Bernard Labat**, chargé de mission droit & économie, association Humanité & Biodiversité
- ❑ **Bertrand Pancher**, député-maire de Bar-le-Duc (Meuse), président de l'association Décider ensemble

**L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)** est l'organisation professionnelle qui représente les producteurs de granulats (1500 entreprises, 2600 carrières et 15000 emplois directs). Les priorités d'actions de l'UNPG sont, à travers une approche pragmatique de l'économie circulaire, de garantir l'accès à la ressource minérale grâce à une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé sécurité et de la qualité des matériaux. La majorité des membres de l'UNPG adhère à la charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est adhérente à la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus: [www.unpg.fr](http://www.unpg.fr)

**Monet Communication - 01 47 05 09 08**

Christelle de MONTBEL [cmontbel@monetcom.com](mailto:cmontbel@monetcom.com) / Bérangère MORI [berangere.mori@monetcom.com](mailto:berangere.mori@monetcom.com)